



# Les Rencontres du handicap psychique

## Cycle d'information-formation

des acteurs de santé mentale, du médico-social et du social  
sur le **handicap psychique**



**Rencontre du 20 septembre 2010  
14h – 17h,**

**à l'Avant-Scène,  
Bd Villebois Mareuil, Montfort**



### L'insertion professionnelle

Pour tout un chacun, l'accès à l'emploi représente une valeur majeure d'intégration sociale et citoyenne. C'est un droit auquel peuvent aspirer les personnes souffrant de troubles psychiques ou de maladies mentales.

Pour une partie de ces personnes, suivre une formation, entrer dans un parcours professionnel, occuper de façon pérenne un emploi est source de difficultés diverses, dans des registres tels que la prise d'initiative, la motivation ou encore la relation aux autres, ce qui peut compromettre provisoirement ou durablement un projet professionnel.

Le monde du travail est très divers et s'adapte progressivement pour accueillir des personnes handicapées ou en situation d'exclusion sociale, mais nombre de ces dispositifs sont souvent focalisés sur des formes de handicaps autres que le handicap psychique, et sans intervention volontaire, ce public peut en être exclu.

Les questions qui se posent alors sont très nombreuses, notamment :

- Quels sont les acquis des acteurs en ces domaines ? Quels éléments de connaissance de ces publics, de la complexité de leurs problématiques, peuvent-ils être soulignés qui évitent des objectifs trop ambitieux ? Comment faire avec l'une des caractéristiques majeures de ces publics : leur difficulté à être « acteur », à être dans un lien social ordinaire, avec une certaine stabilité ou constance ?
- Quelles initiatives ont pu prendre des employeurs (entreprises privées mais aussi secteur public) pour maintenir dans leur emploi ordinaire des personnes avec des troubles psychiques, provisoires ou durables ? Y a-t-il en ces domaines des collaborations particulières entre le monde économique et les professionnels du soin (notamment si l'hospitalisation est nécessaire) et de l'accompagnement social ?
- Dans le secteur médico-social, les environnements professionnels et les modalités de travail ont-ils été adaptés à ces publics ? Quels sont les acquis des E.S.A.T. spécifiques « handicap psychique », de l'organisation de temps partiels (pour la sortie d'activité comme pour l'entrée), de la mise à disposition de personnes dans les entreprises, du démarrage de quelques « E.S.A.T. hors les murs » ?

- Dans la mesure où certaines personnes s'adressent à la MDPH avec une demande d'activité professionnelle, comment l'équipe d'évaluation reçoit-elle ces demandes ?
- Pour développer les initiatives en ces domaines, comment sensibiliser les employeurs aux spécificités des maladies mentales, reconnues aujourd'hui sous la forme du « handicap psychique » ?

**Avec les interventions de :**

- Les demandes adressées à la MDPH relatives à l'insertion professionnelle  
**Hélène HINAULT, Référente Insertion Professionnelle MDPH 35**
- Les modalités de soutien du projet professionnel et dans l'emploi  
**André BICHE, GCSMS Fil Rouge et Anne GENIN, GIP « Les Maffrais »**

**Et la participation de :**

- **Denise DAVID**, SAVS Itinéraire BIS
- **Danielle NATAIL**, ESAT Le Pommeret
- **Catherine MORIN**, ESSOR 35, L'ADAPT
- **Didier BENIS**, chargé de l'insertion professionnelle, La Thébaudais
- **Un employeur**

**Débat avec la salle**

**Animation :** *CREAI de Bretagne*

**Sur inscription** auprès du CREAI de Bretagne  
(bulletin téléchargeable sur le site : [www.creai-bretagne.org](http://www.creai-bretagne.org))



**Rencontre du 20 septembre 2010  
14h – 17h,  
à l'Avant-Scène,  
Bd Villebois Mareuil, Montfort**



Cycle organisé avec l'appui technique du CREAI de Bretagne

